



CONSEIL MUNICIPAL

du

6 mars 2009

Tel. Maire : 06 75 49 02 76

Mail : chazallet@hotmail.com

Présents : Bruno Chazallet, Alain Chapus, Jean Paul Barret, Anne Vermare, Michel Venet, Catherine Petitjean, Marianne Bazantay, Bernard Junet, Corinne Charachon, Damien Morlière, Gérard Chazallet.

Absents et excusés : Christophe Vasseur, Alexandra Colombet, Frédéric Reynard.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

• **Bâtiments :**

Finitions intérieures de la micro crèche :

Les serrures sont toutes équipées de leur cylindre définitif.

La modification du plan de travail pour encastrer un lave-vaisselle est à prévoir.

La micro-crèche pourrait ouvrir le 4 mai prochain, si le nombre d'enfants inscrits est suffisant.

Salle de fêtes :

Approbation du devis des travaux de remplacement du radiateur dans la petite salle pour un montant d'environ 1 500 €.

Entretien : Le nettoyage des baies vitrées des principaux bâtiments communaux a été réalisé par l'entreprise de services CANDELA de la Haute Giraudière.

• **SIVOM de la Gie :** Travaux école primaire des 3 collines :

Il reste quelques raccordements électriques à réaliser.

L'enrobé pour l'accès définitif se fera aux beaux jours.

• **Ecole primaire du village :**

Réunion « école » :

L'effectif prévisionnel à la prochaine rentrée est de 126 élèves. L'ouverture de la sixième classe n'est pas envisagée (pour cela il faudrait dépasser 136 élèves). Les demandes en matériel de l'équipe enseignante ont été examinées par la commission « Ecole ». L'acquisition d'un ordinateur supplémentaire est reportée.

• **Fleurissement :**

Il existe environ 25 massifs sur la commune. Pour l'année qui vient, l'accent sera mis sur les massifs situés autour de la mairie, près de la salle et à l'entrée du village vers la résidence de la bascule. Les plantes vivaces seront privilégiées. La commission « fleurissement » s'est appuyée sur les compétences de Pascal JAFFEUX pour choisir les espèces et définir leur disposition dans les différents parterres. Merci pour son aide. Deux devis pour la fourniture de plantes vivaces ont été demandés. Les pépinières Grange ont été retenues pour un montant de 1 700 €. A celas'ajoutera l'achat de produits de paillage (écorces et autres...). Les espèces annuelles seront commandées chez Régine et Bernard GIRARDON.

La commission organise une réunion de présentation du projet « fleurissement » le **samedi 28 mars à 11h30** à la salle de réunion de la Mairie. Toutes les personnes intéressées par l'embellissement de notre village et disposant d'un peu de temps pour aider l'équipe municipale sont cordialement invitées. Nous vous attendons nombreux.

• **Comice des 4 cantons :**

Le comice avec son traditionnel défilé de chars se déroulera à Saint Laurent les 4 et 5 juillet 2009.

Le thème retenu pour le char de Brussieu est la danse des années 60. L'animation sera assurée par Marie SIMARD et les enfants de Brussieu.

Nous recherchons des bénévoles pour aider l'association Tous en Famille à la préparation du char.

Nous demandons également à chaque association de nous communiquer les noms de 2 personnes disponibles pour l'une ou l'autre des journées du comice afin d'aider à l'organisation. Merci de vous faire connaître auprès de Catherine PETITJEAN (06 72 27 90 01) ou Jean Paul BARRET (06 24 76 34 20).

• **Plan Local d'Urbanisme :**

Le conseil municipal travaille à l'élaboration du PLU, document d'urbanisme qui remplacera à terme notre actuelle carte communale.

La première phase a été la réalisation d'un **diagnostic** (analyse de la situation et identification des enjeux pour les années à venir).

La seconde phase consiste à définir le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**. Le P.A.D.D. expose le projet communal pour les 10 à 15 ans à venir. C'est un document qui présente les orientations prises par la commune et les moyens à mettre en œuvre. Il peut être accompagné de documents graphiques.

Troisième phase : Les orientations retenues dans le PADD seront ensuite déclinées dans les **différents documents réglementaires et annexes** du PLU (zonage, règlement ...).

Le projet final après avoir été arrêté par le Conseil Municipal sera alors adressé pour avis aux personnes publiques associées, puis soumis à enquête publique.

Avancement du projet PLU :

Les travaux de ces derniers mois ont porté sur l'élaboration du PADD.

Moyens d'information mis en place :

❶ En mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat :

→ Le PADD (tel qu'il est défini actuellement) est consultable en Mairie. C'est un document provisoire susceptible d'évoluer et d'être complété.

→ Pour les personnes intéressées, un registre des réunions « PLU » peut également être consulté sur place (historique des principales réunions et de leur ordre du jour et depuis Juillet 2008 : compte-rendu de chaque réunion de travail).

→ Un cahier destiné à recevoir vos observations est à votre disposition. Nous vous demandons simplement de dater et - dans la mesure où vous n'y voyez pas d'inconvénients - de noter vos nom, prénom et adresse.

→ Le cas échéant, vos observations concernant le PLU peuvent également être adressées par courrier à Mr le Maire.

❷ A la bibliothèque municipale (à l'intérieur) :

Un panneau d'affichage « Informations Plan Local d'Urbanisme » a été mis en place (informations diverses, compte-rendu de réunion importante ...)

• **Animation territoriale du SIMOLY :**

Groupe : Foncier - Urbanisme - Transmission

Une réunion a eu lieu le 23 février dernier à Saint Laurent. Une présentation portant sur le PLU, les enjeux de l'activité agricole et les questions posées par le développement urbain a été faite par Mme Pasut Moyne de la Chambre d'Agriculture. Un deuxième sujet portant sur les aspects fonciers sur le territoire du SIMOLY a été traité par Mr Montet de la SAFER. Plusieurs questions ont été soulevées et après échange, une piste de travail a été retenue : réfléchir à un « Projet d'aménagement et de développement durable » comme dans un PLU mais à l'échelle du canton.

Un deuxième groupe travaille sur les circuits courts (vente directe ou avec peu d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur).

Un CD comprenant le diagnostic agricole complet réalisé sur le territoire des Monts du Lyonnais sera envoyé à chaque mairie.

DELIBERATIONS ET DECISIONS, INFORMATIONS DIVERSES

• **Débat d'orientation budgétaire :**

En vue de préparer le vote du budget qui aura lieu lors d'une prochaine réunion, un projet de budget est présenté au conseil pour discussion.

Il est décidé de réduire au maximum les dépenses d'investissements pour l'année 2009. Les investissements suivants pourraient toutefois débiter dès cette année :

- aménagement d'un bâtiment pour l'accueil du multi services
- aménagement de la zone située en contrebas de la salle des fêtes
- ...

• **Délibération cession de terrain :**

L'OPAC du Rhône cède gratuitement à la commune une bande de terrain située le long de la rue Jacques Cœur. Cette cession fait suite au projet de la municipalité de réaménager cette rue au niveau de la circulation et des stationnements afin de sécuriser cette partie du village. Pour compléter le projet, une rehausse de la chaussée, ainsi qu'une circulation alternée seront installées l'année prochaine.

• **Micro crèche :**

L'installation d'un vidéophone associé à une gâche électrique est demandée par le futur gestionnaire (afin de sécuriser l'entrée du bâtiment). La fourniture et la pose de cet équipement s'élève à 1 700 euros TTC (Devis Sebelec).

Un devis a été établi par la société Euroludique pour la mise en place de sol souple à l'extérieur du bâtiment (ce type de surface est imposé là où les enfants peuvent évoluer). Il se monte à 11 900 €. Un deuxième devis doit être demandé rapidement.

L'ouverture de la micro crèche est prévue le 4 mai 2009 (si le nombre d'enfants inscrits est suffisant).

• **Intervention de Roselyne et Christian Roux au cours de la réunion de conseil :**

Le terrain qui jouxte l'école du village et qui sert de deuxième cours de récréation appartient pour les 2/3 à la famille Roux. Il a été prêté gracieusement à la commune depuis près de 25 ans. La municipalité souhaiterait acquérir ce terrain. Les propriétaires sont d'accord pour effectuer un échange contre un autre terrain constructible ou en partie constructible. Le conseil municipal prend note de leur demande et va faire des propositions allant dans ce sens.

● **Développement durable – plantation de haies :**

La Préfecture lance une troisième vague d'appel à projets pour la replantation de haies. La date limite de réception des dossiers est fixée au 1^{er} mai 2009. Le cahier des charges, la notice d'information et les documents nécessaires pour les demandes de subventions sont téléchargeables sur le site :

<http://www.rhone.pref.gouv.fr/web/707-appel-a-projet-regional.php>

Les dossiers remplis sont à adresser à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Rhône « Opération plantations de haies bocagères » 245, rue Garibaldi 69422 LYON Cedex 03

● **Réparation de la passerelle des Roches :**

Cette passerelle a été emportée lors des dernières crues de la Brévenne. Cette passerelle se trouve sur le GR7 (chemin de grande randonnée qui va du ballon d'Alsace aux Pyrénées. Le conseil délibère et décide de faire procéder à sa réparation. Plusieurs devis sont demandés. Une aide financière sera demandée à l'Etat.

● **Coût Syder : (Syndicat D'Electrification du Rhône).**

Les charges qui seront dues au Syder en 2009 s'élèvent à un peu plus de 36 000 € pour la commune de Brussieu. Ces charges incluent les remboursements pour les travaux réalisés, les charges prévisionnelles d'éclairage et la régularisation de dépenses. Pour information : Le remboursement des travaux d'investissement (dissimulation, renforcement ou extension de lignes, installation d'éclairage public) est généralement étalé sur 15 ans.

Pour l'année 2009, le coût de l'éclairage public s'élève à 9 107 €. Vous comprendrez pourquoi le conseil municipal hésite à installer d'autres points lumineux.

● **Nouvelle réglementation : déclaration obligatoire des forages réalisés depuis le 1^{er} janvier 2009**

Les services de la Préfecture ont informé les communes qu'en application des dispositions adoptées par la loi sur l'eau, les installations de forages doivent être déclarées. Les formulaires sont à retirer en Mairie. Les ouvrages dont la profondeur excède 10 mètres doivent, de plus, faire l'objet d'une déclaration spécifique (service des mines).

● **Bibliothèque municipale :**

Rapport d'activités 2008 :

Quelques chiffres :

Nombre d'inscrits : Adultes + Jeunes : 169

Enfants : 115

Nombres de livres prêtés : Adultes + jeunes : 2 243

Enfants : 2 239

Prêts scolaires : 1 618

Les cinq classes de Brussieu viennent choisir des livres deux fois par trimestre.

Les trois classes de la Giraudière se déplacent une fois par an.

Subvention municipale annuelle : 1100€

L'animation de la bibliothèque est assurée par une équipe de bénévoles :

Dominique Bénier, Denise Besson, Jocelyne Mestre, Catherine Roux, Ginette Sève, Danielle Venet, Jacqueline Vial et Martial Gord.

Ces bénévoles assurent de nombreuses tâches : les permanences, l'accueil des classes, l'informatisation et l'équipement des livres, le choix des livres au bibliobus, le choix des documents sonores à la B.D.P. de Bron, l'achat régulier de livres, les réunions cantonales, les animations.

La bibliothèque est un service public et un lieu de documentation gratuit pour tous. Possibilité de recherche documentaire sur Internet. Seul le prêt nécessite une adhésion.

● **Appel à candidature :**

La Mairie recherche un ou une candidate motivé(e) pour tenir un commerce multiservices (épicerie, pain...) au village. L'ouverture du commerce pourrait avoir lieu courant 2010. Les candidatures seront examinées par une commission communale. La Mairie est à l'écoute de tous les projets.

● **Départ des gardes chasse :**

Leur départ est confirmé. Le local qu'ils occupent en face de la place de la Mairie au village sera libre le 31 mai. Une nouvelle activité pourrait y être installée. Les propriétaires sont prêts à étudier les propositions qui leur seront faites.

● **Magasin de producteurs à la Brévenne :**

Le magasin de vente de produits fermiers (charcuterie, viande, légumes, fruits, confiture, miel ...) ouvre le 4 avril au hameau de la Brévenne sur la commune de Bessenay. Vous y retrouverez les produits de nombreuses exploitations agricoles dont deux de Brussieu (Ferme Charachon-Chosson et Ferme Thoinet).

● **Vide grenier du 19 avril 2009 :**

Pour le bon déroulement de cette manifestation, les organisateurs demandent aux riverains de la Grand' Rue et de la Rue de l'Ecole de prendre leur disposition afin d'éviter tout stationnement gênant du samedi 17 heures au dimanche 20 heures. Merci pour votre compréhension.

● **Appel à la vigilance :**

Voiture douteuse, suspicion de trafic (parking du cimetière, parking de la Chapelle, parking du lotissement de la haute Giraudière). Nous appelons les parents à prévenir et informer leurs enfants sur les dangers des produits stupéfiants.

● **Containers :**

Le point d'apport volontaire situé en contre-bas de la chapelle de la Gie pose de gros problèmes. On y retrouve régulièrement des encombrants, de l'électroménager et d'autres déchets qui n'ont rien à y faire et doivent être transportés à la déchetterie. Si les choses ne s'arrangent pas, nous risquons d'être contraint de fermer ce point d'apport volontaire.

Au Prat : Les poubelles sont souvent renversées par le vent. Un aménagement est à prévoir.

● **Classement sonore de la D389 :**

Le Département du Rhône a fait procéder au classement sonore des voies. La D389 est classée en catégorie 3 avec une largeur affecté par le bruit à partir du bord extérieur de la chaussée de 100 mètres et un niveau sonore au point de référence de 73dB(A) en période diurne.

● **Dégâts à la chapelle de la Giraudière :**

Des individus sont rentrés par effraction dans la chapelle le week-end du 1^{er} mars. Les portes ont été cassées. La sacristie a été fouillée et le tabernacle abîmé. Une plainte a été déposée.

● **Vandalisme à l'école primaire de la Gie :**

Des actes de dégradations ont été commis autour de l'école les jours suivants : pancarte, boîte à lettres, cailloux lancés sur les lampadaires.

● **Plantation :**

Une haie a été plantée sur le terrain communal en contre-bas de la salle, en retrait du talus de la D101. Deux espaces verts ont été aménagés sur le parking du cimetière.

● **Chiens errants :**

Suite aux demandes de plusieurs personnes, un arrêté va être pris afin d'obliger les propriétaires de chien à tenir leur animal en laisse.

● **Réunions du conseil municipal :**

Le conseil se réunit habituellement le vendredi. En raison de l'indisponibilité d'un membre du conseil ce jour de la semaine, les prochaines réunions se tiendront le **jeudi soir**.

● **Scouts :**

Les scouts recherchent un terrain (avec un point d'eau) pouvant accueillir 200 jeunes pendant un week-end.

DATES

● **Mars**

Samedi 14	Sortie de Ski	St François longchamp	Tous en Famille / Sou des écoles
Samedi 14	Bourse échange Miniers	Salle des Fêtes	Maison de la mine
Dimanche 15	Bourse échange Miniers	Salle des Fêtes	Maison de la mine
Mercredi 18	Journée découverte	Centre d'apprentissage	La Giraudière
Samedi 21	Fête de l'école	Salle des Fêtes	Sou des écoles de la Giraudière
Samedi 28	Printemps des bibliothèques	Salle des Fêtes	Communauté de Communes

Avril

Vendredi 3	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma
Samedi 4	Activités enfants	S. Marius Chazallet	Tous en Famille
Dimanche 5	Ouverture	Maison de la mine	
Samedi 11	Soirée des vogueurs	Salle des Fêtes	Vogueurs
Dimanche 19	Vide Grenier	Rues de Brussieu	Tous en Famille
Mercredi 22	Journée découverte	Centre d'apprentissage	La Giraudière

Mai

Vendredi 1	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma
Mardi 5	Exposition	Maison du tourisme	Club photo
Dimanche 3	Ouverture	Maison de la mine	
Dimanche 10	Randonnée Pédestre	S. Marius Chazallet	Pancu-Brévenne / Défense des Monts du Lyonnais
Mardi 26	Fêtes des classes	Salle des Fêtes	Classe en 9
Jeudi 29	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma

Les comptes rendus de conseils municipaux (et beaucoup d'autres informations sur notre commune) sont disponibles sur le site www.brussieu.com